

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD442

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 40

À la première phrase de l'alinéa 12, substituer au mot :

« entreprise »,

le mot :

« exercée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.